



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE ST PIERRE et MIQUELON

21 septembre 2023

Ouverture de la séance à 14h10

L'ordre du jour :

1. Vie de l'entreprise
2. Adoption des PV du 25-11-22, du 27-12-22 et du 31-01-23
3. RIC
4. Audiences numériques
5. Compte rendu commission œuvres sociales
6. CSSCT, désignation d'un nouveau membre suite à une mobilité

1. Vie de l'entreprise

Une couverture importante sera mise en place pour "la diagonale du Caillou" dont l'entreprise est partenaire au début octobre.

SEPTEMBRE 2023

Participation au "Devour the food film fest" du 23 au 29 octobre à Wolfville afin d'y tourner un 26 min pour l'émission « Embruns ».

La communication pour la modalité courte durée est sortie. À l'heure actuelle, il y a peu de candidatures. Les délais sont courts.

Un monteur est dans une situation personnelle compliquée. Un travail est en cours afin de vérifier la faisabilité technique de travailler à distance.

Motivation du pôle Outre-mer à la gouvernance cellulaire. Les travaux sont actuellement ajournés.

2. Adoption des PV du 25-11-22, du 27-12-22 et du 31-01-23

Adoptés.

3. RIC

"Il y a des progrès concernant le câble son du corner info puisqu'après remplacement, celui-ci ne se détache plus. C'est une bonne chose ! Toutefois, je me permets également de pointer le fait que le présentateur JT, pour recevoir les ordres, est quasi systématiquement équipé d'un boîtier son qui se connecte à l'oreillette... attache que l'on fixe avec du tape (ruban adhésif pour les puristes francophones). Je vous épargne les problématiques d'arrachage de cheveux inévitable... au sens propre, comme au sens figuré. Ne serait-il pas possible de se doter de dispositif adapté et récent pour éviter le système D pas toujours optimal ?"



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le service technique affirme que le problème est réglé. Le matériel coûte cher. Il n'y a pas de blocage dans l'achat des oreillettes HF mais c'est un choix à faire par le service technique et sur le budget décentralisé.

"Serait-il possible d'installer une cession Nétia au niveau du poste bureautique utilisé par le journaliste en studio radio ? Le fait de ne pas avoir accès au logiciel juste avant et pendant la présentation des éditions n'est vraiment pas pratique. Cette installation, plusieurs fois demandée, serait vraiment utile (accès aux éléments pour faire la conduite, accès aux sons pour pouvoir récupérer des informations pour des brèves, montage ou nettoyage de son de dernière minute...). D'autant plus qu'avec la nouvelle grille, le journaliste devra être davantage présent en studio entre 7h et 8h... "

Le service technique a été sollicité. La licence a un certain coût et est vendue par lot. Nous allons bientôt passer sous ZENON. Pour l'heure, une proposition ressort : changer de poste entre les animateurs et les journalistes.

Il est également proposé d'utiliser le poste Nétia qui se trouve dans la régie.

"Combien de décennies avant de retrouver un local de reportage digne de ce nom ? Faut-il recourir à un inspecteur du travail pour retrouver de bonnes conditions pour stocker et préparer nos outils (pas de chauffage, portes de placard qui tombent, une seule prise de courant, difficultés à circuler entre les véhicules de reportage et le local actuel ect)"

La situation est liée aux travaux de l'entrée. Le local a eu des améliorations telles que du chauffage électrique. La direction s'étonne qu'il n'y ait pas de porte.

Il n'y a pas de calendrier de fixé pour l'instant mais les gardiens vont déménager. Avant de pouvoir y réinstaller le matériel, il faudra y apporter quelques améliorations. En attendant, est-ce qu'il n'y a pas une solution alternative qui peut être trouvée ? Il faudrait trouver un espace disponible dans les locaux. Le sujet sera amélioré rapidement.

"Je reviens sur la question de la carence imposée aux cachetiers alors que la durée de 12 semaines a été dénoncée auprès du DRH en mai dernier, DRH qui nous a dit oralement devant représentants syndicaux et direction des antennes, qu'il n'y avait aucune obligation de respecter cette durée.

Quid de sa mise en œuvre pour cette rentrée ?

Seconde question : Nous avons fait part, nous cachetiers animateurs radio, de notre mécontentement par rapport au retard de traitement et aux erreurs répétées sur nos documents ressources humaines, qui ont généré des conséquences financières et administratives graves pour chacun d'entre nous. Peut-on bénéficier d'une compensation, eu égard au fait que nous ne sommes pas responsables de ces problématiques de gestion et qu'au regard de la loi, ces retards et difficultés récurrentes, ne peuvent être tolérés ?"

Concernant la carence : Les choses ont changé depuis janvier 2018 pour la régulation de l'emploi non-permanent.

SEPTEMBRE 2023



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les CDDU ne peuvent pas travailler plus de 80 jours par an contre 120 jours pour les CDD sauf dérogation de la part de la DRH de faire plus de jours.

À la réunion, les cachetiers disposent d'un contrat : CDD d'Usage Constant, d'août à décembre. Ce qui limite le nombre de contrat et qui s'aligne sur la grille.

La carence pourrait être supprimée à partir du 1er octobre, si un accord est conclu sur les contrats.

Quant au retard de traitement des documents de ressources humaines : la direction n'a reçu ni courrier, ni réclamation de la part des salariés. Les réclamations devraient être justifiées et quantifiées afin d'estimer le préjudice.

La DRH estime qu'il y a une responsabilité du Pôle Emploi.

4. Audiences numériques

Dans les audiences, nous remarquons une petite baisse de visite sur l'application et le site web pour les mois de janvier et février. La base est à 100 000 visites mensuelles.

Les audiences numériques sur l'été 2024 – du 1er juin au 19 septembre.

Le renfort à ressource numérique a permis de créer de nouveaux contenus. Plus d'actions sur le réseau Instagram mais aussi avec la mise en place de stories. Le bilan est positif.

SEPTEMBRE 2023

Le 8 octobre se tiendra la course « la diagonale du caillou » dont nous sommes partenaires dans la couverture médiatique. Dès 8h30, des équipes seront sur place. La couverture sera très numérique avec un minute par minute de proposé sur le WEB, des images drone seront aussi proposées.

Les collaborateurs seront sur le terrain avec les organisateurs.

5. Compte rendu commission oeuvres sociales

Approbation aide exceptionnelle : Les membres de la commission ont approuvé à l'unanimité les aides exceptionnelles demandées par trois agents dans le cadre d'un déplacement sportif hors de l'archipel.

Info Maison de Langlade : Des travaux sont à prévoir pour l'année 2024 avec un possible emprunt.

Les salariés dont les demandes de locations qui n'ont pu être honorées à cause de la fermeture cet été, seront pris en compte prioritairement lors des prochaines inscriptions.

Modification du règlement des ASC 2023-2024 : Les membres de la commission sont d'accord pour modifier lors du prochain CSE « l'article 6 - Allocations scolaires » qui stipule que le retour d'un étudiant durant sa scolarité hors de l'archipel, à partir de sa deuxième année, peut bénéficier d'une aide de remboursement (Max 800€) après le retour « sur l'archipel » sur présentation du billet.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Info commande de vins 2023 : L'opération pour la commande de vins 2023 est confirmée avec un nouveau fournisseur (Entreprise Hubert Planté). Celui-ci nous a fait parvenir une gamme de produits aux tarifs avantageux afin de les proposer aux salariés de l'entreprise de SPM la 1ère. Le lancement des inscriptions se termine le 28 septembre 2023.

Actions 2023 à venir : Suite au succès de la première opération de dégustation vins/fromages par l'Aura – Vignobles & Terroir, il est envisagé de proposer à nouveau aux salariés une seconde opération à l'identique avec deux créneaux d'inscriptions différents durant le mois d'octobre 2023.

Concernant les séjours sur Terre-Neuve durant les vacances de la Toussaint, les réservations sont maintenant terminées. Les agents ont jusqu'au 29 septembre 2023 pour régler leurs billets au bureau du CSE.

Un atelier de « Painting Time » proposé par Klervia Desbois est en préparation, la date prévue est le 19 novembre 2023.

Un tournoi de belote sera également proposé en soirée, la date fixée est le 24 novembre 2023. L'apéro de Noël des agents se fera au Bar à quai le samedi 16 décembre 2023. Quant à l'arbre de Noël des enfants, la date est fixée au 20 décembre 2023.

Projets voyages 2024 : Seulement deux projets ont été présentés lors de la réunion. Un projet destination soleil Punta Cana (Avril 2024), ainsi qu'un projet sur le Québec (Sept/Oct 2023). Les membres ont demandé à ce que ce point soit reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion pour pouvoir étudier d'avantages de propositions. Enfin, plusieurs propositions pour les enfants des agents sont à l'étude. Les projets devraient être également à l'ordre du jour de la prochaine commission avec d'avantages de détails sur leur faisabilité.

SEPTEMBRE 2023

6. CSSCT, désignation d'un nouveau membre suite à une mobilité

Suite au départ d'un membre de la commission CSSCT, Delphine Jeanneau est élue à l'unanimité.

Fin de la séance à 16h47



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21